

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIÈRES

ARTICLE 1^{er} - Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet l'organisation d'un voyage à destination De l'Angleterre sur Chester et environ selon les caractéristiques suivantes :

Destination et période : du vendredi 05 avril au vendredi 12 avril 2019

Durée : 5 nuits en famille d'accueil

Effectifs prévus : 48 élèves + 4 accompagnateurs

Intendance

Dossier suivi par
Mme stéphanie
GRATRAUD,

Téléphone
05 46 34 79 32
int.0170029p@ac-poitiers.fr

118 rue des Gonthières
17000 LA ROCHELLE

J1	Départ de la Rochelle le soir. Voyage en car.
J2	Traversée tôt le matin. Petit-déjeuner traditionnel à l'arrivée en Angleterre. Visite libre d'Oxford + visite de Trinity College + <i>Bodleian Library ?*</i> Trajet jusqu'à Chester. Rencontre des familles dans la soirée.
J3	Liverpool : Beatles Story Museum + Merseyside Maritime Museum <i>+ visite du stade de Anfield + traversée de la Mersey?*</i>
J4	Telford : Ironbridge Gorge Museums (maison des Quakers + Victorian village) Chester: découverte libre en fin d'après-midi
J5	Liverpool : visite libre des docks + International Slavery Museum
J6	Colwyn Bay : découverte libre + Conwy Castle + randonnée guidée en anglais dans le parc de Snowdonia
J7	Stratford-upon-Avon : journée complète. Visite guidée en anglais de la ville. Visite de Shakespeare's Birthplace. Fish & chips le soir.
J8	Trajet et traversée retour. Arrivée à la Rochelle en début d'après-midi.

En rouge : faire apparaitre le coût de ces activités et le temps de réalisation ?

SERVICES DEMANDES :

Traversées : shuttle et/ou ferry

Le transport en autocar tourisme au départ de l'établissement scolaire

Un hébergement sur Chester (dans la ville ou au plus près)

Tous les repas sont compris :

Chaque candidat fera ressortir le coût par élève et le coût accompagnateur.

Chaque candidat chiffrera, en option, une assurance annulation.

ARTICLE 2 - Conditions de la consultation

Le présent marché fait l'objet d'une procédure adaptée, régie par les articles 28 et 40 du code des marchés publics.

La date limite de remise des offres est fixée au vendredi 28 septembre 20

ARTICLE 3 - Pièces constitutives du marché

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous :

- L'offre de prix ou devis
- le présent cahier des clauses administratives particulières
- la déclaration sur l'honneur
- le bon de commande.

ARTICLE 4- Modalités d'établissement des prix

Les prix s'entendent fermes et non révisables.

ARTICLE 5 – Conditions de paiement

1 Facturation

Les factures seront établies en 1 exemplaire original portant les indications suivantes :

- nom et adresse du créancier
- numéro et date du bon de commande
- numéro du compte bancaire ou postal (IBAN)
- désignation de la prestation
- montant total HT et TTC
- date de la facturation.

2 Paiement

Le paiement s'effectuera par virement bancaire dans un délai maximum 30 jours à réception des factures.

Des acomptes pourront être versés à hauteur de 30 % maximum du montant total du marché.

ARTICLE 6 – Critères d'attribution du marché

- | | |
|--|-----|
| - 1. Qualité de l'hébergement | 30% |
| - 2. Qualité de l'organisation des visites | 30% |
| - 3. Conditions de confort du trajet | 20% |
| - 4. Prix | 20% |

, le

Vu et accepté

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je déclare sur l'honneur, en application des articles 43, 44, 44-1 et 46 du Code des Marchés Publics :

- avoir satisfait à l'ensemble de mes obligations fiscales et sociales telles qu'elles résultent du Code des Marchés Publics ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France ;
- ne pas faire l'objet d'une interdiction de concourir aux marchés publics, ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France ;
- n'avoir pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du code du travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France.
- Respecter la législation en vigueur (ceinture de sécurité, période de repos des conducteurs..)

Signature d'une personne ayant pouvoir d'engager la personne morale candidate

Nom et qualité du signataire

Cachet de l'entreprise